

*Affaires courantes***LE DÉCÈS DU TRÈS HONORABLE PAUL MARTIN**

**M. Paul Martin (LaSalle—Émard):** Monsieur le Président, c'est la première fois que la Chambre se réunit depuis qu'elle a rendu hommage à mon père, et je tiens à lui exprimer ma gratitude.

[Français]

Mon père aimait tellement cette Chambre. Il respectait tellement tous ceux et celles qui servent et servaient dans cette grande institution. Au nom de ma mère et de notre famille, je veux remercier chacun et chacune d'entre vous, qui formez la grande famille parlementaire, pour l'émouvant message de sympathie que vous nous avez témoigné dans cette épreuve.

[Traduction]

Chez mes parents, dans une petite pièce attenante à la cuisine, un poste de télévision syntonise en permanence la chaîne de télévision parlementaire. C'est de là que, depuis cinq ans, mon père suivait et analysait les débats de la Chambre.

Le 14 septembre, mon père ne se trouvait pas dans la pièce, mais ma mère y était. En son nom et, bien sûr, au nom de tous les membres de ma famille, je tiens à remercier tous les députés pour leurs paroles, leur compréhension et la compassion qu'ils nous ont manifestée.

Mon père ne se trouvait pas dans la pièce, mais cela ne veut pas dire qu'il n'entendait pas ce qui se disait. Je suis certain qu'il le pouvait et que, de son nouveau point d'observation, il aurait accepté, monsieur le Président, si vous le lui aviez demandé, que le débat soit prolongé.

**Des voix: Bravo!**

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, le ministre responsable des Affaires constitutionnelles, au nom du gouvernement et des parlementaires, a pu exprimer ses condoléances à la famille Martin à l'occasion du décès de l'un des citoyens les plus remarquables de notre pays.

Paul Martin était certes un grand libéral, un grand parlementaire, un ministre extraordinaire et un représentant incomparable du Canada à l'étranger. Je l'ai connu il y a de nombreuses années grâce à son fils, même si ce dernier ne s'en souvient peut-être plus aujourd'hui; j'avais alors constaté que la famille Martin était à tous points de vue l'une de nos grandes familles canadiennes.

En ma qualité de premier ministre du Canada, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, j'ai eu le privilège de recommander au gouverneur général et à Sa Majesté la Reine qu'ils confèrent le titre de très honorable à M. Paul Martin. Avant cet événement important, j'ai eu l'occasion de m'entretenir à plusieurs reprises avec M. Paul Martin père. Tout ce que je peux dire en mon nom et au nom de tous les parlementaires, c'est que personne mieux que lui, du moins dans l'histoire canadienne récente, ne mérite cet honneur; nul n'a autant chéri cette Chambre et nul n'a contribué autant à l'épanouissement ainsi qu'à l'unité du Canada que le très honorable Paul Martin, de Windsor Ontario, comme il l'aurait dit lui-même.

**Des voix: Bravo!**

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, j'aimerais aussi remercier le député de ses observations sur Paul Martin père. Je voudrais rendre un hommage particulier à M. Martin père. Il représentait au Parlement la région que j'habitais quand je suis venue à la Chambre des communes pour la première fois à l'âge de 15 ans. Je n'y suis revenue qu'une fois élue députée. Je me souviens très bien de sa cordialité, de son amitié et de l'intérêt qu'il portait aux jeunes.

Je voudrais ajouter que tous les députés de notre parti sont heureux de rendre hommage au très honorable Paul Martin, un grand homme et un éminent Canadien.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**LES AFFAIRES INDIENNES****L'ACCORD SUR LE RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION TERRITORIALE GWICH'IN**

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, conformément aux dispositions du paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires de l'accord général sur le règlement de la revendication territoriale globale Gwich'in.

La mesure législative en vue de la mise en application de cet accord sera présentée dans un très proche avenir.